

## Confirmation des trois projets éoliens en mer de Fécamp, Courseulles-sur-Mer et Saint-Nazaire

EDF se réjouit de la confirmation par le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, des trois projets éoliens en mer de Fécamp, Courseulles-sur-Mer et Saint-Nazaire que sa filiale EDF Energies Nouvelles développe avec ses partenaires Enbridge Inc. et WPD.

*« A l'issue de cette période de négociation avec l'Etat, nous nous réjouissons de la confirmation de nos trois projets dans des conditions qui permettent la création d'une filière industrielle nationale pour l'éolien en mer de près de 7000 emplois directs et indirects. Nos équipes et celles de nos partenaires sont totalement engagées pour réaliser ces projets déterminants pour la transition énergétique en France : ils permettront de couvrir l'équivalent de la consommation électrique de plus de 2 000 000 de personnes. Ces projets s'inscrivent pleinement dans notre stratégie CAP 2030 qui prévoit de doubler entre 2015 et 2030 les capacités renouvelables du Groupe pour atteindre 50 GW. »* déclare Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur Général d'EDF.

*« Nous sommes heureux de cette décision. Après plusieurs années de concertation avec le territoire et de travail préparatoire, nous attendons les dernières décisions de justice concernant les autorisations de ces projets pour lancer leur construction en vue de premières mises en service dès 2022. Nous sommes ainsi prêts à être un acteur clé de l'aventure industrielle des énergies marines renouvelables en France. »* a ajouté Bruno Bensasson, Directeur Exécutif Groupe d'EDF en charge du Pôle énergies renouvelables et Président-Directeur Général d'EDF Energies Nouvelles.

Le consortium et son partenaire industriel GE Renewable Energy avaient été lauréats des trois projets éoliens en mer de Fécamp, de Courseulles-sur-Mer et de Saint-Nazaire, en 2012 lors du premier appel d'offres.

Ces projets sont le fruit d'une large concertation menée depuis plus de 10 ans avec les territoires par EDF Energies Nouvelles et ses partenaires - les services de l'Etat, les industriels, les associations et les acteurs sociaux économiques locaux. La décision finale d'investissement qui permettra le démarrage des travaux pourra être prise une fois que les autorisations obtenues pour ces parcs auront été purgées de tout recours. Le consortium attend ces décisions dans les tout prochains mois.

**Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](https://medias.edf.com)**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08  
Capital de 1 463 719 402 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

### CONTACTS

Service de Presse EDF : 01 40 42 46 37  
Service de Presse EDF Energies Nouvelles : 01 40 90 48 22

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38